



Licence STAPS

Diplôme Licence

Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé

Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Parcours Activités Physiques Adaptées et Santé / Education et Motricité / Entraînement sportif

Objectifs

La licence vise 5 grands objectifs :

- > La maîtrise des connaissances issues des sciences de la vie, humaines et sociales en relation avec le domaine des APSA.
- > L'acquisition de compétences et de connaissances techniques, technologiques, scientifiques et didactiques dans le domaine des APSA.
- > La capacité à concevoir, organiser, conduire et évaluer des programmes d'intervention adaptés au public concerné en relation avec une pré-professionnalisation dans les secteurs de l'éducation, l'entraînement sportif ou l'activité physique adaptée.
- > La construction et l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant
- > La maîtrise d'outils de communication

Les deux premières années sont quasi intégralement communes aux trois mentions de Licence. Il s'agit de renforcer un socle commun de compétences et connaissances tout en offrant la possibilité aux étudiants, au travers d'enseignements optionnels, de se spécialiser progressivement dans un domaine professionnel de leur choix.

En Licence 3, les étudiants choisissent une mention type parmi les trois proposées : entraînement sportif (ES), éducation et motricité (EM) ou activités sportives adaptées et santé (APAS).

La **licence avec option "Accès Santé"** (L.AS) est une des nouvelles voies d'accès aux études de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie.

L'option "Accès Santé" (10 crédits) propose des enseignements dont les contenus sont en lien avec les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en deuxième année dans une formation de santé.

Elle comprend un ensemble de 3 unités d'enseignements à valider parmi 4 possibilités en fonction du profil de l'étudiant et de sa formation d'inscription principale en Licence .

Les unités d'enseignements sont obligatoirement "Sciences de la santé" (4 crédits en anatomie, embryologie, physiologie, sciences du médicament) et deux parmi "Sciences biologiques" (3 crédits en biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie, histologie), "Sciences exactes" (3 crédits en biophysique, biostatistiques, chimie) et "Sciences humaines et sociales" (3 crédits en sociologie, éthique, histoire de la médecine, système de santé, ...).

Les cours se font à distance (e-learning) et sont encadrés par des séances de cours ou de travaux dirigés de régulation, en grands groupes, ainsi que par du tutorat par des étudiants avancés.

[en savoir plus sur les nouveaux accès aux études de santé](#)

Pour qui ?

Conditions d'admission

Titulaires du baccalauréat.

Compétences

* **Concevoir et organiser des programmes d'intervention adaptés**

- > Évaluation des capacités physiques des personnes handicapées avec des méthodologies adéquates
- > Planification de la prise en charge des personnes handicapées au travers des séquences, des séances et des situations
- > Planification des conditions de gestion et d'administration des programmes adaptés
- > Prise en considération des conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes handicapées et leurs intérêts.

* **Conduire et évaluer des programmes d'intervention**

- > Conduite des séquences, séances et situations constituant les modalités de l'intervention et milieu spécialisé
- > Mise en place de l'évaluation et des effets de l'intervention en APA
- > Élaboration de bilan d'activité
- > Proposition d'axes d'amélioration

* **Participer, mettre en place et piloter un projet**

- > Intégration du projet dans un projet d'établissement global : politique et institutionnel, de prévention, de réadaptation ou d'intégration par l'activité physique
- > Recensement des besoins des publics visés
- > Repérage et mise en adéquation des solutions sportives aux problématiques rencontrées et aux objectifs visés par l'institution
- > Présentation de son projet, de son bilan et des interventions (à l'écrit et à l'oral).
- > Promotion de sa structure, son projet et ses activités

* **Diagnostiquer et concevoir des interventions dans les activités physiques et sportives et d'expression**

- > Choix des pratiques dans les activités physiques, sportives et d'expression en fonction de l'intervention
- > Élaboration d'un projet pédagogique

* **Capacité à intervenir en face à face pédagogique**

- > Conduite des séquences, séances et situations constituant les modalités de l'intervention
- > Mise en place de l'évaluation et des effets de l'intervention
- > Proposition d'axes d'amélioration

* **Élaborer des diagnostics**

- > Évaluation et analyse des différents facteurs de la performance
- > Maîtrise des principaux modèles interactifs de la performance sportive
- > Préconisation de solutions adaptées

* **Concevoir et conduire des séances d'entraînement**

- > Gestion d'un groupe en situation d'entraînement et de compétitions
- > Détermination et adaptation des contenus en fonction de chaque situation
- > Régulation des séances ou de la phase compétitive
- > Mise en place d'une relation de qualité entraîneur-entraîné (aspects pédagogiques et déontologique)

* **Mettre en place des techniques liées au domaine sportif**

- > Gestion de la préparation physique et mentale
- > Mise en place d'un coaching
- > Gestion de la préparation technique, tactique et stratégique
- > Élaboration d'une stratégie de sélection en fonction des besoins

* **Participation à la gestion administrative et financière de la structure**

- > Gestion des contrats de travail
- > Gestion des ressources financières
- > Gestion des ressources humaines
- > Application des règles de sécurité inhérentes à la pratique de la discipline
- > Appréhension du rôle et des responsabilités des différents acteurs

Et après ?

Poursuites d'études

La licence permet en fonction des mentions types suivies les poursuites d'études en master MEEF, master STAPS et tout master à l'interface des sous-domaines sport et santé.

L'**option "Accès Santé"** vise à une poursuite d'études dès la deuxième année dans les formations spécifiques conduisant aux métiers de la santé :

- > Kinésithérapie à l'IFMK Saint-Michel (école sous statut privé) à Saint-Etienne.

L'admission en deuxième année des études de santé est sélective avec un nombre de places limité.

La sélection est effectuée en fin de première année universitaire, sur dossier et sur la base des résultats obtenus pour valider les 60 crédits de l'année de L1 (option "Accès santé" incluse).

La validation de l'option "Accès santé" est une condition nécessaire mais elle n'est pas à elle seule suffisante pour être admis.

Certains candidats peuvent être convoqués à des épreuves orales d'admission.

Les étudiants qui ont validé les 60 crédits de L1 et qui ne sont pas admis dans la formation de santé de leur choix peuvent poursuivre leurs études en L2, sans rupture, avec des débouchés professionnels dans des secteurs variés (cf fiches des licences correspondantes).

Débouchés

Entraîneur sportif, préparateur physique, professionnel en réadaptation ou prévention de la santé par l'activité physique, intervenant en milieu éducatif ou scolaire, etc.

Programme

Semestre 1 - par Portail STAPS

- > Analyse du corps en mouvement 1 : 6 ECTS
- > Psychologie : 4 ECTS
- > Histoire du Sport : 4 ECTS
- > Anglais : 2 ECTS

Choisir l'un des deux blocs suivants :

Bloc 1 :

- > APS1 : Activité Physique Fondamentale : 2 ECTS
- > APS2 : Sports Collectifs : 4 ECTS
- > Théorie des APS1 : Natation Sport Collectif : 2 ECTS

Bloc 2 :

- > APS3 : Athlétisme : 4 ECTS
- > APS4 : 2 ECTS
- > Théorie des APS2 : Athlétisme – sport d'opposition : 2 ECTS

Les étudiants en L1 STAPS suivent :

- > Physiologie : 6 ECTS

Les étudiants en LAS 1 STAPS suivent :

- > Sciences biologiques LAS : 3 ECTS
- > Sciences exactes LAS : 3 ECTS

Semestre 2 - par Portail STAPS

Parcours A

- > Ressources physiologiques et APS : 5 ECTS
- > Sociologie : 5 ECTS
- > Droit et économie du sport : 2 ECTS
- > Outils transversaux : Informatique : 2 ECTS
- > Projet Personnel Professionnel : 2 ECTS
- > Motivation et APS : 2 ECTS

Suivre le Bloc 1 ou le Bloc 2 (non choisi au S1) :

Bloc 1 :

- > APS1 : Activité Physique Fondamentale : 2 ECTS
- > APS2 : Sports Collectifs : 4 ECTS
- > Théorie des APS1 : Natation sport collectif

Bloc 2 :

- > APS3 : Athlétisme : 4 ECTS
- > APS4 : 2 ECTS
- > Théorie des APS : Athlétisme – sport d'opposition : 2 ECTS

Les étudiants en L1 STAPS suivent :

- > Analyse du corps en mouvement 2 : 4 ECTS

Les étudiants en LAS 1 STAPS suivent :

- > Sciences médicales : 4 ECTS

Parcours B

- > Outils Transversaux : Informatique : 2 ECTS
- > Analyse du Corps en Mouvement 1 : 5 ECTS
- > Physiologie : 6 ECTS
- > Histoire du Sport : 4 ECTS
- > Psychologie : 4 ECTS

Semestre 3

- > Physiologie neuromusculaire : 4 ECTS
- > ACM : 5 ECTS
- > Kinésiologie : 4 ECTS
- > Sociologie : 4 ECTS
- > APSA d'intervention : 5 ECTS
- > Anglais : 2 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Les étudiants suivent le Bloc A ou le Bloc B :

Bloc A :

- > APSA d'approfondissement : 4 ECTS

Bloc B :

- > APSA d'approfondissement complémentaire : 2 ECTS
- > APSA de pratique : 2 ECTS

Semestre 4

- > Histoire politico-culturelle des APS : 5 ECTS
- > Psychologie Sociale : 5 ECTS
- > APSA d'intervention : 5 ECTS
- > Connaissance et intervention en milieu professionnel : 3 ECTS
- > Anglais : 2 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Approfondissement disciplinaire – choisir une UE

- > Socio-histoire des APS : 4 ECTS
- > Régulations métaboliques à l'exercice : 4 ECTS
- > SHS : 4 ECTS
- > SV : 4 ECTS

Les étudiants suivent le Bloc A ou le Bloc B (non choisi au S3) :

Bloc A :

- > APSA d'approfondissement : 4 ECTS

Bloc B :

- > APSA d'approfondissement complémentaire : 2 ECTS
- > APSA de pratique : 2 ECTS

Mention Activité Physique Adaptée et Santé

Licence 3

Usages numériques : 1 ECTS

- > Usage numériques appliqués à l'étude de cas : 1 ECTS

Exploitation de données à des fins d'analyses : 2 ECTS

- > Bibliographie Stage APAS : 2 ECTS

Expression et communication écrites et orales : 2 ECTS

- > Anglais : 2 ECTS

Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel : 6 ECTS

- > Législation et droit des professionnels : 2 ECTS
- > Préprofessionnalisation aux métiers de l'entreprise ou de la recherche : 2 ECTS
- > Montage de projet sensibilisation Sport et Handicap, Développement de réseau : 2 ECTS

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle : 4 ECTS

- > Action Professionnelle en Stage APAS : 3 ECTS
- > Sociologie du Handicap 1 : 1 ECTS

Analyse d'une situation relative à l'activité physique ou/et sportive (personne, structure, évènement...) : 16 ECTS

- > Les capacités aérobies et de force : 3 ECTS
- > Sociologie du handicap 2 : 1 ECTS
- > Connaissance du handicap : 6 ECTS
- > Physio neurologie : 1 ECTS
- > Biomécanique spé : 1 ECTS
- > Outils d'évaluation des bénéfices de l'APA : 2 ECTS
- > Psychopathologie et normalité : 1 ECTS
- > Processus d'intégration sociale : 1 ECTS

Construction de projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, évènement...) : 5 ECTS

- > Conception d'un projet d'intervention : 2 ECTS
- > Théorie et pratique des APAS : 3 ECTS

Concevoir et mettre en œuvre pour des publics à des besoins particuliers / Enseignements de l'APA : 15 ECTS

- > Étude de cas : 1 ECTS
- > Éducation thérapeutique du patient et maladies chroniques : 1 ECTS
- > Encadrement des APAS : 3 ECTS
- > Stage APAS : 5 ECTS
- > Pratique adaptée : 3 ECTS
- > Conception de séance et analyse de l'intervention : 2 ECTS

Développement de la santé et du bien-être par les APSA pour tout type de public, notamment à des besoins particuliers : 9 ECTS

- > Activité Physique : Prévention et Santé : 3 ECTS
- > Stage Prévention Santé en Club : 3 ECTS
- > Pratique et Prévention : 3 ECTS

Mention Éducation et Motricité

Semestre 5

- > Activité Physique : Prévention et Santé : 3 ECTS
- > Les capacités aérobies et de force : 3 ECTS
- > Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : 2 ECTS
- > Physiologie de l'exercice enfant et adolescent en anglais : 4 ECTS
- > Didactique de l'EPS : 5 ECTS
- > Fondamentaux de l'enseignement de APSA : 2 ECTS
- > Analyser, concevoir, intervenir dans des activités sportives – niveau 1 : 6 ECTS
- > Stage en établissement scolaire : 3 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Semestre 6

- > Théories de l'app : 5 ECTS
- > Histoire de l'EPS et du système éducatif : 5 ECTS
- > Pratique de l'intervention : 4 ECTS
- > Analyser, concevoir, intervenir dans des activités sportives – niveau 2 : 6 ECTS
- > Sociologie de l'éducation : 2 ECTS
- > Stage de professionnalisation : 4 ECTS
- > Sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux : 2 ECTS
- > Anglais : 2 ECTS

Mention Entraînement Sportif

Semestre 5

- > Activité Physique : Prévention et Santé : 3 ECTS
- > Les capacités aérobies et de force : 3 ECTS
- > Physiologie appliquée à l'entraînement : 3 ECTS
- > Biomécanique appliquée à l'entraînement : 3 ECTS
- > Théorie et Gestion de l'intervention appliquée à l'entraînement : 2 ECTS
- > Méthodologie et programmation de l'entraînement : 4 ECTS
- > Préparation physique & Anglais : 4 ECTS
- > Musculation : 4 ECTS
- > Spécialité Sportive (PPEIP) : 2 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Semestre 6

- > Physiologie appliquée à l'entraînement : 3 ECTS
- > Outils d'analyse et de communication appliqués à l'entraînement : 3 ECTS
- > Préparation physique pratique & Anglais : 4 ECTS
- > Préparation mentale et psychologique appliqué à l'entraînement : 3 ECTS
- > Posture et coordination appliqué à l'entraînement : 3 ECTS
- > Base de réathlétisation du sportif : 3 ECTS

- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS
- > Spécialité Sportive (PPEIP) : 3 ECTS
- > Stage : 6 ECTS